

FEDERATION D'ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU GOLFE DU MORBIHAN . FAPEGM

Bodad kevredigezhioù difennadeg endro ar Mor-Bihan

agrée au titre de la protection de l'environnement

<https://fapegm-environnementgolfemorbihan.fr/index.php>

Siège social: Maison des Associations 31 rue G.Le Bartz 56000 Vannes

Compte rendu de la 95^{ème} réunion, samedi 22 janvier 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE STATUTAIRE

Le président ouvre l'assemblée à 9h40.

Le bon fonctionnement de la FAPEGM durant l'année écoulée est contrôlé statutairement par une AG annuelle qui a lieu au mois de janvier suivant.

L'épidémie du Coronavirus (Covid 19) a imposé depuis février-mars 2020 un confinement qui a amené pratiquement la suppression des réunions physiques de la FAPEGM.

La dernière AG annuelle normale a eu lieu le 11 janvier 2020, concernant l'année 2019. Depuis lors, durant les années 2020 et 2021 la quasi totalité des réunions physiques de la FAPEGM a été annulée, à l'exception d'une réunion du CA le 16 juin 2020.

Un rapport moral/rapport d'activité et rapport financier pour l'année 2020, a cependant été adressé à tous par internet le 21 janvier 2021, à la place de l'AG défaillante.

Nous voici parvenus à janvier 2022. Cette année une AG en réunion physique est permise, moyennant certaines précautions. Nous en avons profité. L'AG annuelle statutaire a eu lieu le samedi 22 janvier à la maison des Associations de 9h30 à 12h.

Validation de l'Assemblée Générale

Dix associations membres sont présentes :

Défense du pays de Surzur (Bernard Perse),

Amis des Chemin de Ronde 56 (Laurence Huguel),

Amis de Kervoyal (Marie-Roberte Perron),

Amis du PNR (Joël Piolot),

Amis du Golfe du Morbihan (Patrick Ageron),

Amis de la Réserve Naturelle de Séné (Dominique Rodary),

Eau et Rivières de Bretagne (Henri Girard),

Protection du littoral de la commune de l'île d'Arz (Philippe Meurice),

Qualité de la vie à Larmor Baden (Louis-François Colboc),

Sauvegarde des sites de Sarzeau Golfe (Claude Fuchs),

Quatre associations ont donné mandat à une association présente :

Application de la loi Littoral dans le Pays d'Auray (Anicette Jacopin) à Sauvegarde des sites de Sarzeau Golfe (Claude Fuchs),

Défense du site et de l'environnement de Locmariaquer ADSEL (Alain Le Grézause) à ERB (Henri Girard),

Vigie de Pen en Toul (Jean Saurat) à AQVLB (Louis-François Colboc),

Observatoire de Rhuys (Guy Toureaux) à Sauvegarde des sites de Sarzeau Golfe (Claude Fuchs).

Quatorze associations membres sont présentes ou représentées sur les dix-huit associations membres de la fédération. Le quorum de 50 % est donc réuni et l'assemblée peut délibérer valablement sur l'ordre du jour. Par ailleurs le quorum des 2/3 des associations membres, présentes ou représentées, soit $2/3 \times 18 = 12$, est respecté également pour une modification statutaire (cf plus loin).

Voici le rapport moral/rapport d'activités et le rapport financier pour l'année écoulée 2021 qui ont été soumis et votés à l'AG. Ils ont été suivis d'une élection au Conseil d'Administration, d'un vote de modification statutaire et d'une rapide assemblée plénière.

Rapport annuel moral et d'activités par le Président. Année 2021

La FAPEGM a été fondée le 2 décembre 2006. Voici le bilan de l'année 2021, la quinzième de son existence.

Fonctionnement de la Fédération

La fédération compte actuellement 18 associations membres (liste en annexe).

Le CA est composé de 8 administrateurs associatifs :

Association des Amis des Chemins de Ronde, ACR56, représentée par Marie-Armelle Echard,
Association des Amis du Golfe du Morbihan, AGM, représentée par Patrick Ageron,
Association des Amis du Parc Naturel Régional, APNR, représentée par Joël Piolot,
Association des Amis de la Réserve Naturelle de Séné, ARNS, représentée par Dominique Rodary,
Association pour la Défense du Pays de Surzur, ADPS, représentée par Lucien Schaeffer,
Association Eau et Rivières de Bretagne, ERB, représentée par Henri Girard,
Association Qualité de la Vie à Larmor Baden, AQVLB, représentée par Louis-François Colboc,
Association de Sauvegarde des sites de Sarzeau Golfe, A3SG, représentée par Claude Fuchs.

Le mandat de 4 associations, arrive à expiration : Amis du Parc Naturel Régional, Association des Amis de la Réserve Naturelle de Séné, Association pour la Défense du Pays de Surzur, Association de Sauvegarde des sites de Sarzeau Golfe.

Les élections pour assurer le renouvellement du CA auront lieu après le Rapport.

Le Bureau est composé de trois associations membres, représentées par le président Claude Fuchs (A3SG), le secrétaire Henri Girard (ERB), et le trésorier Louis-François Colboc (AQVLB).

Réunions

Un adoucissement du confinement exigé pour limiter la propagation du coronavirus Covid-19 a réouvert en 2021 la possibilité de réunions physiques à la Maison des Associations. Une réunion plénière proposée en juin a été annulée faute d'un nombre suffisant de volontaires. Une autre tentée en novembre a été reportée à l'AG prévue en janvier 2022.

Le CA ne s'est réuni qu'une fois, le 2 avril, en video-conférence.

Une consultation du CA par internet a eu lieu du 5 au 8 octobre pour décider le soutien à AQVLB dans la procédure qu'elle a engagée devant la Cour Administrative d'Appel de Nantes pour annuler totalement le PLU de Larmor Baden.

Communication

- Le site de la FAPEGM après une interruption de deux ans est remis à jour grâce aux bons offices et à la compétence de Jean Saurat, membre de AQVLB. Il n'est pas complètement terminé mais consultable dès maintenant à l'adresse nouvelle :

<https://fapegm-environnementgolfemorbihan.fr/index.php>

- La revue de presse mensuelle de la FAPEGM a été continuée. Elle rapporte les principaux événements environnementaux du secteur morbihannais et au-delà. Elle joue auprès d'une soixantaine d'amis ou connaissances un rôle de rappel ou d'information qui semble apprécié.

Modification des statuts

Dans l'intervalle qui sépare les réunions du CA, il arrive qu'une décision urgente doive être prise par le CA sans qu'il soit nécessaire de le réunir pour voter. Le recours à la voie informatique par internet est dans ce cas une solution commode. Encore vaut-il mieux pour la sécurité juridique de ce mode de décision qu'il soit prévu par les statuts. L'AG s'est réunie en Assemblée Générale extraordinaire pour voter la modification nécessaire des statuts (voir plus loin).

Interventions principales de la Fédération

Le confinement demandé par le Covid 19 a réduit considérablement l'activité de la FAPEGM en 2021.

La FAPEGM a participé aux réunions suivantes :

Commission des Cultures marines (DDTM) : Claude Fuchs qui participe aux réunions en qualité de représentant de la FAPEGM avec voix consultative, est impuissant face aux nouvelles concessions ostréicoles en surélevé accordées malgré les nuisances aux zostères. Comment se faire entendre ?

PNR : le groupe de travail « Patrimoine maritime » a poursuivi son étude pour la rénovation d'une végétation arborée adaptée au littoral.

Participation à la journée d'échange sur la gestion durable et intégrée du patrimoine maritime côtier .

L'Office du tourisme du Golfe dans le cadre de GMVA Golfe du Morbihan Vannes Agglo a poursuivi la promotion d'un tourisme écolo par une journée de témoignages de qualité.

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Auray Quiberon Terre-Atlantique.

Participation au Comité de pilotage sur la gestion des milieux aquatiques (GEMA) et à la lutte contre les pollutions diffuses (Contrat territorial des bassins versants côtiers du Golfe du Morbihan, de Quiberon à Pénerf).

Participation aux enquêtes publiques ?

Participation à l'enquête publique sur le PLU d'Arzon (modification n°3), en janvier 2021.

Soutien judiciaire aux associations

- SCOT du GMVA

Soutien à l'association des ACR56 au Tribunal Administratif de Rennes pour l'*annulation du SCOT de GMVA*.

- Ile de Berder

En association avec 3 autres associations membres de la fédération, Qualité de Vie à Larmor Baden AQVLB, Amis des Chemins de Ronde ACR 56, et Amis du Golfe du Morbihan AGM, la FAPEGM a poursuivi son action pour la préservation du site naturel de Berder dans 4 directions.

- La FAPEGM avec les 3 autres associations a demandé avec l'avocat Maître Dubreuil en janvier-mai 2020 au Préfet puis au Tribunal de Vannes le 12 mai de dresser un *PV de Grande voirie pour l'utilisation illicite d'habitation de La Pêcheurie* à l'Ile Berder par le propriétaire Giboire. La demande, traitée par le procureur de Vannes comme une demande de référé-suspension dépourvue du caractère d'urgence, a été déboutée. Le problème de fond n'est pas encore jugé.

- La petite Pêcheurie, bâtiment proche du gois d'accès à l'Ile Berder, est voisine de la grande Pêcheurie, en bordure terrestre de la côte ouest. C'est un bâtiment technique, voué au stockage de matériel et aux petits travaux. M.Giboire souhaite en faire une habitation comme la grande Pêcheurie. Il a déposé dans ce but à la Mairie le 10 juillet 2020 une déclaration de réaménagement de 2 logements existants, puis le 14 décembre 2020 une déclaration de modification de façade. Vu la non-opposition du Maire, les 4 associations avec leur avocat Me Dubreuil ont demandé le 4 juin 2021 au TA de Rennes d'annuler la non-opposition du Maire. L'affaire en est là.

- Les 4 associations AQVLB, ACR 56, AGM et la FAPEGM ont assigné avec Maître Dubreuil le 28 mai 2020 le propriétaire de Berder en urgence devant le Tribunal de Vannes saisi en référé pour faire disparaître le trouble illicite né à Berder de la *modification d'une portion du sentier littoral* (SPPL) aux environs du bâtiment La Pêcheurie. Le 23 juillet le tribunal sans juger du fond, a jugé qu'il n'y avait pas de preuve d'un trouble manifestement illicite et a débouté les associations de leur demande. On attend le jugement du fond.

- En union avec les 3 autres associations membres de la fédération, AQVLB, ACR 56, et AGM, la FAPEGM a déposé au TA de Rennes le 13 juillet 2020 avec notre avocat Maître Dubreuil une requête d'annulation du *PC accordant au groupe Giboire la création d'un complexe hôtelier à l'Ile Berder*. L'affaire est encore en instance.

Camping Le Diben à Larmor Baden

- En union avec l'association AQVLB la FAPEGM a déposé au TA avec Maître Dubreuil une requête demandant l'annulation du Permis d'aménager accordé le 18 octobre 2019 par la mairie de Larmor Baden pour l'*extension du camping Le Diben*, puis une requête de référé-suspension du Permis. Le 30 octobre 2020 le TA a suspendu le permis d'aménager.

Pointe du Blair à Baden

- En union avec l'association AGM la FAPEGM a déposé au TA une requête en soutien à la demande d'AGM d'annuler le *permis de reconstruire la ruine de la Pointe du Blaire*. Le TA a rejeté le 01 10 2019 la demande de référé pour stopper les travaux puis il a débouté le 09 11 2020 les associations de leur demande d'annulation du permis. Le bâtiment a été reconstruit. Le CA a décidé le 26 12 20 de faire appel à la CAA, Cour d'Appel Administrative de Nantes, avec notre avocat Thomas Dubreuil, en soutien à AQVLB

PLU de Larmor Baden

- En soutien à l'association AQVLB la FAPEGM a participé à la requête d'*annulation totale du PLU de Larmor-Baden* déposée à la CAA de Nantes le 11 09 2021. L'annulation partielle du PLU demandée au TA par AQVLB avec le soutien de la FAPEGM avait été accordée le 9 07 2021. Elle rendait impossible la construction du complexe hôtelier Giboire à Berder. L'annulation totale du PLU devrait renforcer cette impossibilité.

Conclusion sur le fonctionnement de la FAPEGM

L'activité de la FAPEGM a été exceptionnellement réduite, coronavirus oblige, comme celle de nombreuses associations.

La Fédération a malgré tout continué à jouer à petite échelle son rôle d'information, de conseil et d'aide aux associations membres.

Elle espère reprendre toute son activité, dès que les circonstances deviendront plus favorables.

En attendant, l'assemblée a été sollicitée pour assurer le renouvellement du CA et la modification des statuts. Voir plus loin.

Après débat, le rapport moral et d'activités est voté à l'unanimité.

Le président,



Claude Fuchs

Suite du compte-rendu de l'AG dans le deuxième document ci-joint :

- Rapport financier 2021
- Vote de renouvellement du CA
- AG extraordinaire : Vote de modification des statuts
- Liste des associations membres de la FAPEGM

Rapport Financier

Comptes de l'Année 2021

Dépenses

Ressources

MAIF 2021 et 2022	223,35 €	Cotisations 2021	180,00 €
Honoraires Me Dubreuil	685,13 €	Cotisations 2020	20,00 €
Subvention AGM	500,00 €	Intérêts	16,04 €
Cotisation E&R 2021	50,00 €		
Frais rénovation site	60,34 €		
Total Dépenses	1 518,82 €	Total ressources	216,04 €

Insuffisance 2021 1 302,78 €

Ressources disponibles pour 2022

Ressources disponibles au 1/01/21 : 5 087,81 €

Ressources utilisées en 2021 : 1 302,78 €

Ressources disponibles au 1/01/22 : 3 785 03 €,

sur compte courant (624,24 €) et sur compte livret (3160,79 €)

Prévision pour 2022

Dépenses

Ressources

Maif	120,00 €	cotisations	300,00 €
Honoraires Dubreuil	500,00 €		
Frais divers	100,00 €		
Total des dépenses	720,00 €	Total Ressources	300,00 €

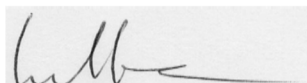
Insuffisance 2022 420,00 €

Ressources disponibles prévisionnelles au 1/01/23 :

3365,03 € (3785,03 € moins 420,00 €)

Après débat, le rapport financier est voté à l'unanimité.

Le Trésorier Louis-François Colboc



Election pour le renouvellement du CA

Le mandat de 4 ans de la moitié des 8 membres administrateurs du CA de la FAEGM est arrivé à expiration :

- Joël Piolot pour les Amis du Parc Naturel,
- Dominique Rodary pour les Amis de la Réserve Naturelle de Séné,
- Lucien Schaeffer pour la Défense du Pays de Surzur,
- Claude Fuchs pour la Sauvegarde des sites de Sarzeau.

Le quorum d'électeurs statutaire égal à la moitié au moins des membres de l'association, présents ou représentés par mandat, est présent. L'élection peut donc avoir lieu (art 8 des statuts).

Il est fait appel aux candidatures pour remplacer les sortants, sachant que ceux-ci peuvent se présenter de nouveau et qu'un seul administrateur par association peut faire partie du CA.

L'association de Défense du Pays de Surzur a fait savoir que son représentant Lucien Schaeffer se représentait.

Les trois autres administrateurs sortants se déclarent candidats.

Une élection à mains levées a lieu. Les quatre candidats sont réélus à l'unanimité.



Assemblée Générale Extraordinaire de la FAPEGM : Modifications des Statuts

L'assemblée est ouverte à 11h10.

Il est apparu que certaines modifications des statuts de la FAPEGM seraient utiles. Elles exigent la tenue d'une AG extraordinaire pour les voter. Une AG extraordinaire exige un quorum d'au moins les 2/3 des 18 membres de l'association, soit 12 membres présents ou représentés par mandats. Les décisions sont prises à la majorité des 2/3 des présents ou représentés (art 13).

Le quorum de 12 étant atteint (voir plus haut la validation de l'AG) de l'AG), l'AG de la FAPEGM s'est transforme en AG extraordinaire pour voter une modification des statuts.

Trois modifications des statuts ont été proposées au vote :

A l'art 8. L'Assemblée générale : fonctionnement. Il est proposé d'ajouter au texte : « Les AG pourront se tenir en visio-conférence ou en audio-conférence sur décision du CA ».

A l'art 9. Le Conseil d'administration, il est proposé d'ajouter à la fin de l'article : «Le CA peut également en cas de besoin adopter des délibérations par voie électronique. Il en est tenu un procès-verbal signé par le président et le secrétaire.»

A l'art 10. Les membres du CA, : il est proposé de remplacer le titre «Les membres du CA» par «Le Président», titre qui correspond au contenu de l'article : le rôle du Président.

Les trois modifications, mises au vote, ont été votées à l'unanimité.

Le Président Claude Fuchs clôt l'Assemblée Générale extraordinaire et ouvre une réunion plénière ordinaire.

Réunion plénière ordinaire

Une rapide réunion plénière ordinaire a eu lieu sitôt après la clôture de l'AG extraordinaire pour décider des dates des réunions plénières qui auront lieu durant l'année, soumises bien sûr aux aléas du covid. Les dates suivantes ont été choisies par l'assemblée : samedi 26 mars, samedi 25 juin, samedi 24 septembre, samedi 10 décembre.

Le président clôt la réunion

o o
o

voir ci-après en annexe la liste à jour des membres de la FAPEGM

Liste des membres de la FAPEM

FEDERATION D'ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU GOLFE DU MORBIHAN . FAPEGM

agrée pour la protection de l'environnement

31 rue G. Le Bartz 56000 Vannes

<https://fapegm-environnementgolfemorbihan.fr/index.php>

mise à jour le 04 02 22
(annule la liste précédente)

Assoc. pour l'Application de la Loi Littoral dans le Pays d'Auray (AALLPA)

Psdte Anicette Jacopin 35 r de Kerfontaine 56400 Pluneret
site : www.AALLPA.com

tél 0 297 241 321
0 672 034 695

AALLPA@wanadoo.fr

Assoc.pour la Défense du Pays de Surzur

Psdte Bernard Perse Kerlamio 56450 Surzur

tél 0 297 420 571 0 616 193 510

asso.adps@sfr.fr

Albert Le Brun 41 rue de Koh Castel 56450 Surzur

tél 0 645 242 213

bernard.perse@orange.fr

Jean-Claude le Bodo 26 rue Clos Kerlann 56450 Surzur

tél 0 641 846 084

asso.adps@sfr.fr

Lucien Schaeffer 61 rue Koh-Castel 56450 Surzur

0 297 421 102 – 0 963 568 646 – 0 608 421 037

lulu.schaeffer@orange.fr

Amis des Chemins de Ronde (ACR 56)

Psdte Marie-Armelle Echard 638 rte du Lomer 56760 Penestin 0 299 903 680 - 0 611 102 768
Laurence Huguel

tél 0 612 449 573

acrmorbihan@gmail.com

acrmorbihan@gmail.com

Amis de Kervoyal

Psdte Marie-Roberte Perron 4 av.des Genêts 44800 St Herblain 0 240 762 219 - 0 681 395 561

marie-roberte.perron@wanadoo.fr

Amis du Parc Naturel Régional

Psdte Joël Piolot 1 chemin de Pen Meil 56610 Arradon

tél 0 297 447 435

anjo5@wanadoo.fr

Amis du Golfe du Morbihan

Psdte Patrick Ageron 4 route de Kervernir 56870 Baden

0 667 111 951

agfcs@orange.fr

Vice-Psdte : Patrick Roncen Port Anna 56860 Séné

roncen.agm@orange.fr

Trésorière : Gaëlle Créquer Penmern 56870 Baden

0 297 571 964

gaelle.crequer@gmail.com

Secrétaire : Dominique Vitoux Mériadec 56870 Baden

dominiquevitoux@orange.fr

Amis de la Réserve Naturelle de Séné

Psdte Aimé Langlade 1 allée des Herbiers 56000 Vannes

tél 0 642 597 482

slowglad@yahoo.fr

Claudine Bedu 10 r de Kerstang 56860 Séné

tél 0 981 720 653

clobedu@hotmail.fr

Joëlle Mabit 24 allée Boede Domaine de Port Anna 56860 Séné 0 297 669 641 - 0 608 826 935

jo.mabit@wanadoo.fr

Dominique Rodary 5 chemin du Bilo Le Greo 56610 Arradon

tél 0 688 784 477

rodary.dominique@orange.fr

Défense du site et de l'environnement de Locmariaquer (ADSEL)

Psdte Alain Le Grézause Lann Brick BP 8, 56740 Locmariaquer 0 297 573 945 - 0 660 172 434
0 248 267 397

alain.le-grezause@orange.fr

Patrick François 8 rue d'Ecosse 35200 Rennes

tél 0 299 500 399

penaec@numericable.fr

Dihunerien

Michel Chauvin Porh Er Bleye 56870 Baden

tél 0 297 571 753

dihunerien@free.fr

Eau et Rivières de Bretagne (ERB)

Psdte ERB. Délég.dép.Maëlle rue Roland Garros 56100 Lorient

tél 0 297 879 245

morbihan@eau-et-rivieres.org

Henri Girard 47 r du Lanno 56870 Baden

tél 0 297 572 055

henri-girard@orange.fr

Guy Bézille 3 chemin des Dames 56890 Larmor-Baden

0 645 994 065

guy.bezille@gmail.com

Environnement 56

Erwan Le Cornec 29 rue H.Barbusse BP 21203 Quimper cedex 0 689 253 821 - fax 0 298 877 786

erwan.lecornec@wanadoo.fr

Observatoire de Rhuys

Psdte Guy Toureaux, La Grée, Penvins, 56370 Sarzeau

tél 0 297 674 211 - 0 681 308 096

guy.toureaux@wanadoo.fr

Protection du littoral de la commune de l'île d'Arz

Psdt Philippe Meurice 44 r de la chaudière 91370 Verrières le Buisson 0 169 300 722
rue Monseigneur Joubioux 56840 Ile d'Arz 0 660 500 370

philippemeurice@live.fr

Qualité de la Vie à Larmor Baden site : larmorbaden-qualitédelavie.fr

Psdt François Crézé 26 rue du Moulin 56870 Larmor-Baden 0 297 571 804 0 677 131 671
Louis-François Colboc 18 r du Moulin 56870 Larmor Baden 0 297 527 837
Jean Saurat 6 bis rue du Numer 56870 Larmor Baden tél 0 608 778 324

francois2.creze@orange.fr
lfcoboc@orange.fr
jeansaurat@orange.fr

Sauvegarde du Logeo (Sarzeau) site : aslogeo.org

Psdt Eric Renard 5 quai Voileries 56370 Sarzeau tél 0 297 268 478
Jean-Pierre Camerlynck 41 r. Port Logeo 56370 Sarzeau tél 0 297 268 609 – 0 687 779 136

ericrenard52@gmail.com
jp.camerlynck@orange.fr

Sauvegarde des Sites de Sarzeau Golfe (A3SG)

Psdt Claude Fuchs 7 hent Pont Leyeu, Fournevay 56370 Sarzeau 0 297 413 528 – 0 626 530 106

claudf56@orange.fr

Vélotomative site : <http://www.velomotive.fr>

Bernard Renou, Maison des associations 31 rue G.Le Bartz 56000 Vannes 0 950 237 835

velomotive@orange.fr

Vigie de Pen en Toul (Larmor Baden)

Psdt Jean-François Berthou 15 chemin du Moulin 56870 Larmor Baden tél 0 297 572 335
Jean Saurat 6 bis rue du Numer 56870 Larmor Baden tél 0 608 778 324

jeanfrancois.berthou@orange.fr
jeansaurat@orange.fr

Total : 18 associations, toutes avec internet

Conseil d'Administration : président Claude Fuchs, secrétaire Henri Girard, trésorier Louis-François Colboc,
Patrick Ageron, Marie-Armelle Echard, Joël Pilot, Dominique Rodary, Lucien Schaeffer.

8 membres